

Cote du document: EB 2013/110/R.22/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 10 b) iii)
Date: 11 décembre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de financement en faveur de la République de Zambie pour le

Programme d'élargissement du financement rural

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abla Benhammouche
Directrice de pays – Zambie
téléphone: +39 06 5459 2226
courriel: a.benhammouche@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dixième session
Rome, 10-12 décembre 2013

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du programme	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du programme	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	7
E. Supervision	8
IV. Coût, financement et avantages du programme	8
A. Coût du programme	8
B. Financement du programme	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	13
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

BCP	Bureau de coordination du programme
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi-évaluation

Carte de la zone du programme



Source: FIDA; 03/09/2013

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République de Zambie

Programme d'élargissement du financement rural

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République de Zambie
Organisme d'exécution:	Ministère des finances
Coût total du programme:	26,315 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	5,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 8,4 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Montant du prêt du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol):	9 millions d'EUR (équivalant approximativement à 11,988 millions d'USD)
Conditions du prêt du Fonds fiduciaire espagnol:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Contribution de l'emprunteur:	2,613 millions d'USD
Contribution des institutions participantes:	3,29 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République de Zambie pour le Programme d'élargissement du financement rural, telle qu'elle figure au paragraphe 55.

Proposition de financement en faveur de la République de Zambie pour le Programme d'élargissement du financement rural

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Au cours de la dernière décennie, la situation économique de la Zambie s'est améliorée sous l'effet des réformes économiques et du secteur public entreprises dans les années 1990 et grâce à la hausse des cours du cuivre. Le taux de croissance économique a atteint environ 6% par an pendant la deuxième moitié des années 2000. Toutefois, les niveaux de pauvreté sont restés élevés, surtout en milieu rural. Afin de favoriser une croissance économique plus générale et profitant à tous, la Zambie a cherché le moyen de diversifier son économie, et elle s'est orientée précisément sur l'agriculture, qui est un secteur prioritaire aux fins de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, puisque les deux tiers de la population vivent en milieu rural et sont tributaires de l'agriculture pour leur subsistance.
2. L'agriculture assure environ 20% du PIB et pourrait devenir un important moteur de la croissance économique, car le pays dispose d'abondantes réserves de terres fertiles et bénéficie de bonnes précipitations. Il existe de nombreuses possibilités d'améliorer la productivité agricole, qui est très faible selon les critères mondiaux. Une croissance agricole plus rapide est également essentielle pour réduire le taux élevé de pauvreté rurale.
3. D'après l'enquête sur les conditions de vie menée en 2010, la proportion de Zambiens considérés comme "extrêmement pauvres" ou "moyennement pauvres" était de 78% en milieu rural, contre 28% en milieu urbain. La raison la plus couramment avancée pour expliquer cette pauvreté était l'incapacité d'acheter des intrants agricoles (32% de la population rurale), et le manque de capitaux pour démarrer ou développer une exploitation. Il est difficile pour les petits exploitants d'avoir accès aux ressources dont ils ont besoin du fait du coût élevé des intrants, de l'insuffisance des infrastructures rurales, du manque de bœufs de labour et de l'absence de services financiers ruraux (mis à part des dispositifs communautaires limités). Cette situation confirme la théorie selon laquelle les problèmes de main-d'œuvre et de financement constituent les plus graves obstacles à la croissance et sont les principales causes de la pauvreté.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. Le potentiel du secteur agricole zambien peut être mieux exploité moyennant des investissements plus importants en faveur de la production, de la transformation et de la commercialisation. On favorisera ces investissements en créant un environnement porteur et en renforçant et en diversifiant les services financiers ruraux. Environ 37% de la population adulte seulement utilisent des services financiers, et seuls 14% d'entre eux possèdent un compte bancaire. L'accès au financement est mis en avant comme étant l'obstacle le plus courant aux activités commerciales. Le taux d'utilisation des services financiers en Zambie est le

deuxième plus faible d'Afrique orientale et australe, seul le Mozambique étant plus mal classé.

5. Au cours de la dernière décennie, le secteur financier a enregistré une croissance limitée, favorisée en partie par le Programme de financement rural appuyé par le FIDA, qui s'est achevé en septembre 2013. Le nombre de banques et d'institutions financières de dépôt a augmenté, et elles sont devenues plus rentables grâce à l'amélioration de la réglementation assurée par la Banque de Zambie. Certaines banques et institutions de microfinancement ont lancé de nouveaux produits destinés aux zones rurales. Toutefois, plusieurs obstacles demeurent, notamment: i) un cadre réglementaire inadéquat; ii) l'insuffisance des ressources humaines; iii) le manque de compétences en matière d'organisation du financement d'entreprises agricoles; iv) la dépendance à l'égard des hypothèques servant de garantie; v) l'inadéquation du cadre juridique aux fins de l'utilisation des substitutions de garanties; et vi) une compréhension limitée des modalités d'adaptation des services financiers à des filières spécifiques. Ces difficultés se traduisent par l'offre prédominante de nombreux produits inadaptés et par l'exploitation insuffisante des possibilités nouvelles. Le manque d'information et de connaissances des consommateurs sur le plan financier a aussi posé problème.
6. En règle générale, les priorités du gouvernement créent des conditions propices à la poursuite des investissements du FIDA en faveur de la finance rurale, mais il est possible d'apporter des améliorations. La Banque de Zambie suit de près les effets du plafonnement des taux d'intérêt qui vient d'être décidé, et elle a engagé une concertation visant à trouver des solutions axées sur le marché. La rentabilité des banques n'est pas en jeu, vu que leurs taux débiteurs sont inférieurs au plafond et qu'elles ont d'autres possibilités d'investissement. Les institutions de microfinancement pourraient être davantage affectées en raison de leurs coûts élevés, de leurs possibilités d'investissement restreintes et de l'ampleur limitée de leurs opérations. Certaines institutions de microfinancement subissent déjà le contrecoup de cette nouvelle politique, mais d'autres ont pris des mesures telles que la réduction de leurs coûts, l'accroissement de l'échelle de leurs opérations et la réorganisation de leur portefeuille. La Banque de Zambie envisage de prendre des mesures qui amélioreraient les effets de cette politique, notamment des réglementations applicables aux agences bancaires, qui permettraient de mieux desservir les zones rurales à moindre coût.
7. Le Programme d'élargissement du financement rural prendra comme point de départ l'un des trois objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) du FIDA pour 2011-2015, à savoir "favoriser l'accès des populations rurales pauvres, femmes et hommes, à des services financiers viables, ainsi que leur utilisation de ces services". Les projets financés actuellement par le FIDA sont axés sur les contraintes pesant sur la production et les marchés, mais les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires doivent également établir des liens directs avec le secteur financier s'ils veulent obtenir de bons résultats, et les services financiers doivent être induits par la demande.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

8. Le programme sera mis en œuvre à l'échelle nationale, les zones précises d'intervention étant déterminées en fonction du rayon d'action des institutions financières et des prestataires de services participants. Les zones qui ne sont pas desservies ou sont mal desservies par les services financiers auront la préférence. Les principaux critères de sélection seront les suivants: i) propension des prestataires de services financiers à élargir leurs opérations; ii) présence d'autres prestataires de services, par exemple des ONG capables de mettre en place des institutions financières communautaires; iii) existence d'institutions financières communautaires cherchant à élargir et à améliorer leurs opérations pour devenir

des institutions de microfinancement; et iv) possibilité de compléter d'autres programmes bénéficiant de l'assistance du FIDA.

9. Le groupe cible est composé des populations rurales pauvres, notamment les petits exploitants et les chefs de microentreprises et de petites entreprises économiquement actifs, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux jeunes. Le programme cherchera à atteindre près de 140 000 ménages (hommes, femmes et jeunes) vivant en milieu rural. Au moins 50% des bénéficiaires seront des femmes, et 25% des jeunes.
10. Le programme appliquera une stratégie de ciblage sans exclusive. Les mesures visant à stimuler la demande de services financiers consisteront notamment à: i) aider les bénéficiaires à participer aux activités d'épargne et de crédit afin de se créer des antécédents financiers; ii) encourager l'épargne en vue de réduire la vulnérabilité face aux fluctuations des revenus et de la sécurité alimentaire; iii) mettre en place un "fonds social" à des fins de consommation ou en cas de situation d'urgence; iv) développer des filières dans lesquelles le groupe cible sera intégré; v) tenir des registres simples pour apporter la preuve de la rentabilité des activités économiques; et vi) améliorer les compétences en matière de gestion.

B. Objectif de développement du programme

11. Le programme contribuera à la réalisation de l'objectif général de développement consistant à "améliorer les moyens de subsistance des populations rurales pauvres grâce à une croissance économique durable", qui est conforme aux objectifs du Gouvernement zambien et du COSOP du FIDA. L'objectif de développement spécifique au programme est d'"améliorer l'accès des populations rurales pauvres, femmes et hommes, à des services financiers viables, ainsi que leur utilisation de ces services". L'accroissement du nombre de personnes (environ 140 000 ménages) et du pourcentage de la population adulte qui utilisent des services financiers, ainsi que la baisse du coût de l'emprunt, seront les indicateurs des progrès réalisés à cet égard.

C. Composantes/résultats

12. Les objectifs du programme seront atteints par le biais des trois composantes suivantes: 1) partenariats stratégiques; 2) mécanisme d'innovation et d'élargissement; et 3) gestion des savoirs et exécution du programme. Deux résultats sont également prévus:
 - **Résultat 1 – partenariats stratégiques:** capacité accrue des prestataires de services financiers à offrir des services induits par la demande en milieu rural. Les indicateurs relatifs au résultat 1 sont les suivants: i) la tendance à un accroissement de la rentabilité se maintient pour 50% au moins des prestataires de services financiers participants; ii) les institutions financières partenaires améliorent leur performance (portefeuille à risque à 30 jours, inférieur à 5%; autofinancement > 110%; ratio des dépenses d'exploitation 25%); et iii) le ratio des prêts à risque consentis à des fins agricoles est resté dans la moyenne pour tous les secteurs au cours d'au moins cinq années d'exécution du programme.
 - **Résultat 2 – mécanisme d'innovation et d'élargissement:** amélioration de l'efficacité et de la viabilité des services financiers ruraux. Les indicateurs relatifs au résultat 2 sont les suivants: i) la part des prêts agricoles dans l'ensemble des prêts bancaires a progressé de 15%; ii) le volume des transactions de dépôt et de prêt induites par les institutions financières participantes a augmenté de 20%; et iii) au moins cinq prestataires de services financiers ont lancé cinq nouveaux produits destinés aux zones/agriculteurs ruraux.
13. La composante 1, qui contribuera directement à obtenir le résultat 1, comprend les cinq produits spécifiques suivants:

- Un nouveau cadre de réglementation et de supervision des services bancaires itinérants/en agence est établi et appliqué.
- Des institutions de microfinancement agréées et acceptant les dépôts ont accès à une ligne de crédit ouverte par la Banque de développement de Zambie, à des fins d'investissement dans le secteur agricole.
- De nouvelles institutions financières communautaires ont été créées, et celles déjà en place ont été renforcées et leur exploitation est viable.
- Les cadres institutionnels nouveaux et existants sont renforcés au niveau intermédiaire, afin d'aider les prestataires de services financiers à assurer des services en milieu rural.
- Le personnel des prestataires de services financiers, des institutions faîtières et des autres institutions concernées a reçu une formation en matière de finance rurale et agricole.

Les dépenses de la composante 1 comprendront la formation, les ateliers et l'assistance technique, ainsi que certaines dépenses de fonctionnement.

14. La composante 2, qui contribuera plus directement à obtenir le résultat 2, compte deux produits spécifiques:

- Des services et des produits financiers nouveaux et viables, destinés à des clients ruraux, sont mis à l'essai et reproduits à plus grande échelle.
- Le mécanisme d'innovation et d'élargissement est exploité avec efficacité pour mettre à l'essai des mécanismes de prestation de services et des produits financiers novateurs destinés au secteur agricole et aux zones rurales.

Dans le cadre de cette composante, les fonds seront décaissés en tant que soutien financier ou services.

15. La composante 3 recoupe plusieurs domaines et vient à l'appui des deux autres composantes. Elle contribuera à atteindre les résultats 1 et 2 grâce à la gestion des savoirs et à un appui à l'exécution. Elle compte deux sous-composantes: gestion des savoirs et soutien technique; et exécution du programme. La première comprend une série d'activités visant à aider l'ensemble de la population et le secteur à mieux comprendre la finance rurale et agricole. Les activités seront notamment les suivantes: i) travaux de recherche et études; ii) débat public; iii) activités de diffusion et établissement de liens avec des acteurs du secteur financier et d'autres secteurs; et iv) soutien technique apporté à certains partenaires, en particulier d'autres projets financés par le FIDA. La seconde sous-composante englobe toutes les activités menées par le bureau de coordination du programme (BCP). Les dépenses supportées au titre de cette composante comprendront essentiellement les dépenses de personnel récurrentes et l'assistance technique.

III. Exécution du programme

A. Approche

16. Le programme mettra à profit les initiatives du Programme de financement rural visant à remédier aux graves contraintes pesant sur le secteur de la finance rurale en Zambie. Il est aligné sur les priorités fixées par le gouvernement et le FIDA en matière de services financiers ruraux et répondra aux besoins du groupe cible. Il sera également aligné sur les objectifs chiffrés du gouvernement concernant le développement du secteur financier rural et respectera les normes de suivi, telles que celles appliquées par FinScope, pour mesurer l'évolution de l'accès et de l'intégration.
17. Le processus de conception a permis de repérer des domaines qui présentent un intérêt pour les acteurs du secteur financier et dans lesquels ils pourront mettre à l'essai des approches et des produits nouveaux. Les priorités ont été définies, et les

investissements groupés selon un cadre d'exécution cohérent, afin de favoriser le changement et de produire les avantages escomptés.

18. La conception du programme mise sur un degré élevé de flexibilité qui lui permettra de tenir compte de l'évolution des difficultés, et de repérer et saisir les occasions. Elle adopte une approche souple de la collaboration institutionnelle en nouant des partenariats lorsque les institutions remplissent les conditions requises pour un appui, et en prévoyant de ne plus y avoir recours lorsqu'elles ne sont plus productives. Le programme prévoit également un cadre pour la mise à l'essai des institutions ou des réseaux récemment constitués, en tant que partenaires au titre d'accords de don simples fondés sur la performance, et pour la promotion des bénéficiaires des dons au statut de partenaire à part entière lorsqu'il y a lieu. L'appui du programme sera adapté au degré de maturité des institutions. Celles qui ont un fort potentiel et une importance stratégique pourront bénéficier d'un appui à moyen terme au titre de la composante 1, puis de cycles de soutien ultérieurs pour la réalisation d'objectifs à plus long terme. Les autres institutions présentant des propositions intéressantes qui offrent de nouvelles possibilités pourraient bénéficier d'un appui ponctuel au titre de la composante 2.
19. Le BCP jouera un rôle de coordination, l'exécution étant assurée en grande partie par les partenaires, les prestataires de services et les bénéficiaires des dons du mécanisme d'innovation et d'élargissement. Ce bureau apportera un soutien par le biais de dons de contrepartie accordés aux institutions financières communautaires et aux prestataires de services financiers remplissant les conditions requises, ce qui permettra de mettre à l'essai des pratiques et concepts nouveaux, et de reproduire à plus grande échelle les modèles performants.
20. Le programme interviendra à trois niveaux. Au niveau macro, il mettra en place une structure pour les substitutions de garanties et offrira un cadre réglementaire pour les institutions financières qui travaillent actuellement sans aucune supervision digne de ce nom. L'infrastructure au niveau intermédiaire sera renforcée en aidant la Banque de développement de Zambie à créer un mécanisme de refinancement, en organisant des dispositifs de formation et en prenant des initiatives visant à favoriser la cohésion entre les systèmes et produits nouveaux, notamment un appui au nouveau réseau de promoteurs des institutions financières communautaires. Au niveau micro, le programme mettra à l'essai et reproduira des innovations à plus grande échelle, telles que les services bancaires itinérants/en agence. Cet appui servira principalement à faciliter les transactions entre les institutions financières et leurs clients.

B. Cadre organisationnel

21. Le principal organisme d'exécution sera le Ministère des finances par le biais de sa Direction de la gestion de la dette et de l'investissement¹. Un comité de pilotage du programme sera chargé de la surveillance, des orientations stratégiques et de la coordination entre les principales institutions de l'État (Ministère des finances, Banque de Zambie et Ministère de l'agriculture et de l'élevage). Le Ministère des finances pourrait inviter d'autres ministères (par exemple le Ministère du développement communautaire) à participer. Les membres du groupe de conception des programmes qui ont travaillé sur le Programme d'élargissement du financement rural seront réunis de nouveau en tant que groupe consultatif technique, auquel d'autres parties prenantes pourraient également participer et dont la moitié des membres au moins devraient venir du secteur privé.
22. L'exécution des composantes 1 et 2 incombera dans une large mesure aux institutions partenaires et aux bénéficiaires des dons, dans le cadre d'un accord de partenariat, d'un mémorandum d'accord et d'autres types d'accords, selon qu'il conviendra, qui détailleront notamment les dispositions prises pour la planification des travaux, la budgétisation, l'établissement des rapports, la gestion financière, la

¹ L'emprunteur a informé le FIDA que l'unité de financement rural et le BCP pourraient être transférés au Département de la planification nationale du Ministère des finances au cours de la période d'exécution du programme.

passation des marchés et l'appui à l'exécution. Les critères de sélection, qui devront être approuvés par le secteur, serviront de guide pour la sélection des prestataires de services financiers qui interviendront dans le cadre des composantes 1 et/ou 2.

23. Le BCP nouera des partenariats avec les acteurs du secteur financier et avec d'autres grandes initiatives telles que: le Programme d'amélioration de l'accès au secteur financier zambien, appuyé par le Ministère du développement international; les activités de développement du secteur privé de la Banque mondiale; les projets de la Banque africaine de développement (BAfD); et les programmes financés par les Gouvernements finlandais et suédois. Le programme travaillera également en étroite collaboration avec d'autres projets financés par le FIDA en vue d'apporter un soutien aux groupes cibles et aux partenaires.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

24. L'approche de la planification, du suivi-évaluation (S&E) et de la gestion des savoirs appliquée par le programme s'inspirera des meilleures pratiques du Programme de financement rural et d'autres initiatives menées par le FIDA en Zambie. Les plans de travail et budgets annuels (PTBA) tiendront compte du PTBA précédent, du rapport de conception du programme, des recommandations issues de la supervision et des clauses juridiques. Le premier PTBA et le plan de passation des marchés pour les 18 premiers mois feront partie du rapport final de conception, qui sera présenté pendant l'atelier de démarrage, et seront soumis au FIDA selon la procédure d'approbation tacite. Les PTBA suivants seront établis au plus tard 60 jours avant la fin de l'exercice financier. Le BCP, par le biais du comité de pilotage du programme, peut proposer d'apporter des modifications au PTBA, sous réserve de l'approbation du FIDA.
25. Le système de S&E produira des données sur les résultats obtenus par le programme qui aideront le Ministère des finances, le BCP et les institutions partenaires à planifier et financer leurs activités, à comparer les progrès accomplis par rapport aux objectifs et à prendre les mesures nécessaires pour remédier aux problèmes en temps voulu. Le suivi externe comprendra: i) des missions conjointes de supervision organisées par le FIDA et le Ministère des finances tous les six mois; ii) une vérification des comptes annuelle; iii) un examen approfondi à mi-parcours; et iv) une évaluation terminale du programme. Des études thématiques/préliminaires seront réalisées ponctuellement, s'il y a lieu.
26. Les enquêtes de FinScope conduites en 2005 et en 2009 seront probablement répétées en 2013 ou en 2014. Certains indicateurs du programme seront intégrés à cette enquête, qu'il financera en partie. Afin de réunir des données de référence, toutes les institutions financières participantes seront invitées à communiquer des renseignements sur les indicateurs clés relatifs à la portée actuelle de leurs activités (nombre de clients, encours du portefeuille, couverture géographique, gamme de produits, performance du portefeuille, etc.). Une étude initiale sur le coût de l'emprunt en milieu rural sera réalisée au cours de la première année d'exécution. Au cours de cette même année, les travaux de cartographie financés par le FIDA dans le cadre de l'initiative Microfinance Information eXchange devraient également fournir des données de référence utiles.
27. Pour le S&E, le programme utilisera une base de données permettant de suivre en temps réel les produits et les résultats. Les données des PTBA seront saisies en deux étapes: i) immédiatement après l'approbation du PTBA; ii) à intervalles réguliers pendant son exécution. Des plans d'action mensuels et trimestriels, qui seront suivis au niveau national et des partenaires, seront établis d'après le PTBA. Le système de notification fondé sur la base de données permettra de produire les tableaux nécessaires pour les principaux rapports (rapports intérimaires semestriels et annuels, rapports de supervision et rapports complémentaires).

28. Compte tenu des enseignements tirés des programmes menés précédemment par le FIDA en Zambie et ailleurs, la gestion et la diffusion des savoirs ont été intégrées en tant que sous-composante 3.1 et sont décrites dans le cadre de la composante 3.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

29. La gestion financière sera fondée sur l'expérience acquise dans le cadre du Programme de financement rural et des autres projets financés par le FIDA en Zambie. Une évaluation de la gestion financière a été effectuée. Le risque fiduciaire est jugé moyen et des mesures d'atténuation appropriées sont proposées. Le contexte de la Zambie sur le plan fiduciaire est considéré comme présentant un risque moyen. Les risques spécifiques au programme sont principalement liés au respect par les multiples partenaires et bénéficiaires de dons de l'obligation de rendre compte, ainsi qu'aux contrôles internes et aux faiblesses des systèmes gouvernementaux en matière de comptabilité et de présentation des rapports.
30. Afin d'atténuer les risques, le programme mettra un place un logiciel de gestion financière standard autonome ayant l'agrément du Fonds. L'évaluation de ce système indique qu'il possède des fonctions de contrôle efficaces. Attendu que ce système intégré n'est pas encore disponible pour les programmes qui ne sont pas établis physiquement auprès du Ministère des finances, des dispositions seront prises pour que le Programme d'élargissement du financement rural puisse utiliser un système autonome de gestion financière, à titre provisoire, jusqu'à ce que le système intégré soit pleinement opérationnel. Le personnel de la section des finances du BCP sera constitué d'agents recrutés et payés avec les fonds du programme.

Flux de fonds

31. Le FIDA versera les fonds destinés au programme sur un compte désigné auprès de la Banque de Zambie, sur lequel seront transférés aussi bien les fonds du FIDA que ceux du Fonds fiduciaire espagnol; un compte du programme libellé en kwacha zambiens, réservé également aux fonds du FIDA et du Fonds fiduciaire espagnol, sera ouvert dans une banque commerciale ayant l'agrément du Gouvernement zambien et du FIDA. Le compte désigné sera géré selon le principe de l'avance de fonds. Les fonds du gouvernement seront acheminés par le biais d'un compte distinct.

Contrôle interne et vérification des comptes

32. Des dispositifs de contrôle interne seront mis en place pour le programme. Les auditeurs internes du Ministère des finances seront tenus d'inclure le programme dans leurs plans annuels d'audit et dans leurs procédures de gestion financière qui, par souci de cohérence, sont définies dans un manuel sur l'exécution des programmes. Les vérificateurs des comptes seront nommés selon un processus de sélection transparent, par voie de concours, leur mandat devant être soumis à la procédure d'approbation tacite du FIDA. La sélection des auditeurs et la portée de l'audit seront conformes aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets et aux normes internationales d'audit. Parmi les conditions relatives aux décaissements figureront l'installation d'un logiciel comptable et l'approbation par le FIDA du manuel sur l'exécution des programmes.

Passation des marchés

33. La Zambie est maintenant sortie de la période de transition prolongée pendant laquelle l'Autorité de passation des marchés publics a conservé son rôle d'examen et d'approbation, en attendant que la réglementation en matière de passation des marchés et les documents normalisés d'invitation à soumissionner soient mis définitivement au point. Cette situation a entraîné de nombreux retards dans la passation des marchés. La période de transition s'est terminée en janvier 2013, et l'Autorité de passation des marchés publics ne joue désormais qu'un rôle de surveillance.

34. La passation des marchés, principalement pour les services, se fera conformément aux Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. La réglementation nationale en la matière sera appliquée dans la mesure où elle est conforme aux directives du Fonds. Le plan de passation des marchés ainsi que toute modification éventuelle doivent être approuvés par le FIDA. Les conditions de passation des marchés applicables aux bénéficiaires des dons subsidiaires financés par le mécanisme d'innovation et d'élargissement seront spécifiées dans les accords de don subsidiaire. La capacité des bénéficiaires en matière de passation des marchés sera évaluée.

Transparence, gouvernance, lutte contre la corruption

35. En collaboration avec le FIDA et le Gouvernement zambien, un cadre de gouvernance et de lutte contre la corruption sera mis au point au cours de la première année d'exécution afin d'atténuer le risque de corruption et de garantir l'utilisation efficace des ressources du programme.

E. Supervision

36. Le FIDA et le Ministère des finances organiseront conjointement des missions semestrielles de supervision axées sur: i) le développement du système financier; ii) la gestion financière et la passation des marchés; et iii) l'organisation et l'exécution du programme, la planification, le S&E et les manuels. Parmi les principales questions examinées par les missions figureront: i) la capacité des partenaires à acheter des biens et des services; ii) les dispositions prises pour le S&E au sein du BCP, et avec les partenaires et les bénéficiaires des dons; iii) les procédures et les systèmes responsables de retards dans l'exécution; et iv) la passation des marchés pour l'assistance technique. D'éventuelles mesures correctives seront recommandées à l'issue de l'examen approfondi mené à mi-parcours.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

37. Au total, les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement supplémentaires, y compris les provisions pour aléas financiers et aléas d'exécution, sont estimées à 26,3 millions d'USD. Les taxes s'élèvent à 2,6 millions d'USD, soit 9,9% du coût total du programme. Le coût de base total est chiffré à 25,1 millions d'USD, les provisions pour aléas d'exécution (3%) et pour aléas financiers (inflation intérieure de 7% par an) représentant 0,6 million d'USD chacune. Le taux de change kwacha zambien/dollar des États-Unis devrait se déprécier de 4% par an. La composante 1 représente 42,1% du coût, la composante 2, 34,4% et la composante 3, 23,5%.

B. Financement du programme

38. Le FIDA financera 32% du coût du programme (8,4 millions d'USD) par le biais d'un prêt accordé à des conditions particulièrement favorables. Le solde des fonds affectés actuellement au pays au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) devrait être utilisé pour un programme complémentaire d'investissement en faveur du petit élevage, qui sera présenté au Conseil d'administration en 2014 pour approbation. Le Fonds fiduciaire espagnol apportera 12 millions d'USD, soit 45,6% du coût total, sous forme d'un autre prêt octroyé à des conditions particulièrement favorables en vue de reproduire à plus grande échelle les opérations en cours. Le gouvernement prendra à sa charge 9,9% du coût du programme (2,6 millions d'USD), au titre des taxes. Les bénéficiaires des dons au titre de la composante 2 verseront des contributions comprises entre 10% et 40% du coût. En outre, les institutions participantes dans le cadre de la composante 1 seront tenues de cofinancer les activités financées par le programme. La contribution de ces institutions est estimée à 3,3 millions d'USD (12,5% du coût total).

Dépenses supportées par les bailleurs de fonds
(en milliers de dollars des États-Unis)

	Gouvernement				Fonds fiduciaire		Institutions		Total	
	zambien		FIDA		espagnol		participantes			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses d'investissement										
A. Véhicules, équipement et matériaux	328	38,1	297	34,5	236	27,4	-	-	861	3,3
B. Formation, ateliers, études	658	15,8	2 724	65,4	696	16,7	85	2,1	4 164	15,8
C. Assistance technique										
Assistance technique locale	362	15,3	482	20,4	1 309	55,5	206	8,7	2 359	9,0
Assistance technique internationale	745	15,9	-	-	3 097	66,0	847	18,1	4 690	17,8
Total partiel, assistance technique	1 108	15,7	482	6,8	4 407	62,5	1 053	14,9	7 049	26,8
D. Dons en faveur de l'innovation et de l'élargissement	-	-	4 200	46,4	2 690	29,7	2 160	23,9	9 050	34,4
Total, dépenses d'investissement	2 094	9,9	7 703	36,5	8 029	38,0	3 298	15,6	21 124	80,3
II. Dépenses de fonctionnement										
A. Dépenses de fonctionnement	519	10,0	713	13,7	3 959	76,3	-	-	5 191	19,7
Total, dépenses de fonctionnement	519	10,0	713	13,7	3 959	76,3	-	-	5 191	19,7
Total, coût du programme	2 613	9,9	8 416	32,0	11 988	45,6	3 298	12,5	26 315	100,0

C. Résumé des avantages et analyse économique

39. Il est difficile d'estimer le nombre de bénéficiaires, car les fonds du programme ne seront pas transférés directement aux agriculteurs ou aux entreprises. À ce stade, le nombre des dons ainsi que leur montant moyen ne sont pas connus. En se fondant sur les flux d'avantages quantifiables, on estime qu'environ 140 000 ménages (hommes, femmes et jeunes) auront accès à des services financiers grâce aux interventions du Programme d'élargissement du financement rural. Parmi les avantages quantifiables figureront la réduction des coûts de transaction due à l'amélioration des services financiers, et l'accroissement de la productivité agricole résultant de l'accès au financement nécessaire pour les intrants et de la commercialisation. Le programme aura également plusieurs avantages non quantifiables, notamment: i) l'élargissement du périmètre du secteur financier; ii) l'amélioration de la capacité d'assurer des services financiers induits par la demande; iii) les progrès réalisés en matière d'amélioration des services financiers; et iv) la création d'emplois et la contribution apportée à un secteur financier stable et solide. D'après les modèles d'exploitation, les rendements du facteur travail sont satisfaisants, et il ressort de l'analyse économique que le taux de rendement économique est d'environ 16%.

D. Durabilité

40. Le fait d'accroître la rentabilité des opérations de finance rurale les rendra plus durables. Le programme renforcera la viabilité des institutions financières communautaires en améliorant leur dispositif d'accompagnement et en réduisant leurs coûts, et en établissant des liens entre ces institutions et d'autres modalités d'appui, telles que la vulgarisation et l'apprentissage, les services financiers, la production et la commercialisation. D'autres mesures, notamment le renforcement de la capacité de la Banque de développement de Zambie, qui assure des services de prêt en gros et de refinancement, amélioreront également sa durabilité. Les nouvelles réglementations de niveau III et les substitutions de garanties renforceront la viabilité du secteur financier et des entreprises agricoles, amélioreront la transparence et l'intégrité du secteur, et faciliteront l'accès aux services financiers. Les activités de gestion des savoirs permettront de mieux faire connaître au public les questions relatives au secteur financier, ce qui favorisera l'intégration sur le plan financier, de mettre à l'essai des pratiques novatrices et d'améliorer la qualité des services assurés aux populations rurales pauvres. Ces initiatives seront appuyées par des activités d'éducation en matière financière et de protection des consommateurs.

E. Identification et atténuation des risques

41. Les risques présentés tant par le pays que par le programme sont jugés limités, voire faibles, d'après l'expérience acquise par le FIDA en Zambie dans le secteur des services financiers, et du fait de l'étroite participation des parties prenantes à la conception du programme. Les domaines présentant les risques les plus importants concernent notamment les réglementations sur les taux d'intérêt qui créent un effet de distorsion, la réticence des banques à accepter les substitutions de garanties, la faible demande de dons au titre du mécanisme d'innovation et d'élargissement et les ingérences politiques. Ces risques seront pris en compte et atténués grâce à la poursuite de la concertation sur les politiques entre le FIDA, le Gouvernement zambien et les parties prenantes intéressées.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

42. La conception du programme est parfaitement alignée sur le Cadre stratégique du FIDA pour 2011-2015, ainsi que sur les politiques du Fonds en matière de finance rurale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, de ciblage et d'entreprises rurales, et sur ses stratégies pour le secteur privé et la gestion des savoirs. Le programme suit notamment les principes directeurs de la Politique du FIDA en matière de finance rurale, à savoir: i) favoriser l'accès à des services financiers diversifiés; ii) promouvoir une large gamme d'institutions financières, de modèles et de vecteurs; iii) appuyer des approches novatrices et induites par la demande qui offrent la possibilité d'élargir le périmètre de la finance rurale; iv) encourager des approches fondées sur le marché; v) élaborer et appuyer des stratégies à long terme axées sur la durabilité et sur le rayon d'action; vi) participer à des concertations sur les politiques allant dans le sens de la création d'un environnement favorable pour la finance rurale.
43. La conception du programme s'appuie sur une analyse approfondie de la problématique hommes-femmes et de la pauvreté, qui utilise notamment une liste récapitulative concernant l'égalité entre les sexes, en association avec d'autres outils comme le Système d'apprentissage interactif entre les sexes (GALS). Une liste récapitulative sur la capacité de réaction dans des situations de disparité entre les sexes et de pauvreté a été élaborée afin de déterminer si une activité mise en œuvre ou une proposition est en fait attentive aux questions de pauvreté. Les aspects relatifs à la prise en compte de la pauvreté et de la problématique hommes-femmes ont été aussi inclus dans la composante 2. Les activités du programme, les dispositions prises pour l'exécution et le système de S&E sont également conformes à la politique du Fonds en matière de ciblage.
44. Le programme suit les stratégies du FIDA sur les entreprises rurales et le secteur privé; il assure en effet des services financiers axés sur les entrepreneurs, en associant le renforcement des capacités institutionnelles et une formation dispensée aux institutions financières communautaires et aux petits exploitants, ainsi qu'aux organisations paysannes, en ce qui concerne les entreprises qu'il finance. Le programme facilitera également le développement du secteur privé, moyennant la concertation sur les politiques, des investissements et des partenariats de cofinancement.
45. La gestion des savoirs, qui est un élément central du programme, est incluse dans une sous-composante; elle prévoit une approche structurée pour consigner les enseignements tirés et diffuser les savoirs, et offre la possibilité d'améliorer les méthodes, les interventions et les activités des partenaires. Le programme partagera les enseignements tirés et les meilleures pratiques nouvelles avec les parties prenantes, et établira des liens étroits avec les initiatives de gestion des savoirs entreprises par le FIDA en Afrique orientale et australe.

B. Alignement et harmonisation

46. Le programme est parfaitement aligné et harmonisé avec les stratégies et politiques nationales de développement, les programmes et projets apparentés, et les principaux éléments du programme de pays du FIDA. Le sixième Plan national de développement (2011-2015) recense cinq pôles de croissance: l'agriculture, le tourisme, l'industrie manufacturière, le commerce/les échanges et l'exploitation minière. Attendu qu'il est indispensable de réduire les niveaux de pauvreté, le développement rural est hautement prioritaire. Il a été jugé prioritaire de stimuler la productivité agricole, de promouvoir les entreprises agroalimentaires et de faciliter l'accès aux services financiers en milieu rural. Les réformes du secteur financier consistent notamment à améliorer les infrastructures de marché, à favoriser la concurrence et à faciliter l'accès au financement.
47. La Politique et la Stratégie de financement rural ont été préparées avec l'appui du Programme de financement rural et approuvées par le Cabinet. Leurs principes directeurs sont les suivants: encourager les approches fondées sur le marché, faciliter l'accès à des services financiers diversifiés et promouvoir une vaste gamme d'institutions financières. Elles soutiennent également les approches du secteur privé novatrices et induites par la demande. Le Cabinet a approuvé la proposition visant à créer une unité de financement rural au sein du Ministère des finances, qui mettra en œuvre cette politique. D'autres initiatives pourraient créer des effets de synergie, notamment la deuxième phase du Plan de développement du secteur financier. Dans le cadre de cette deuxième phase, un grand nombre de réglementations et de politiques nouvelles sur le développement des systèmes financiers ont été élaborées. Le Gouvernement zambien a lancé récemment une stratégie d'industrialisation rurale et il considère que la Politique et la Stratégie de financement rural sont des éléments fondamentaux de cette stratégie.
48. Mis à part le FIDA, les principaux partenaires du développement dans les secteurs rural, agricole et financier sont les suivants: Banque mondiale, Ministère du développement international, BAfD, Programme alimentaire mondial, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Union européenne, Agence japonaise de coopération internationale, United States Agency for International Development, Allemagne, Finlande, Norvège et Suède. Des efforts sont déployés pour faire progresser la concertation sur les politiques et l'harmonisation avec les systèmes de l'État par le biais du Groupe des partenaires coopérants pour l'agriculture. Avec l'ouverture en 2008 du bureau de pays du FIDA à Lusaka (dont les effectifs sont au complet depuis août 2013), le FIDA est devenu un membre important et actif du Groupe des partenaires coopérants pour l'agriculture. Le Fonds est également membre de l'équipe de pays des Nations Unies.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

49. L'innovation fait explicitement partie de la conception du programme, plus précisément de la composante 2, qui contribuera à obtenir le résultat 2: amélioration de l'efficacité et de la viabilité des services financiers ruraux. Trois différents créneaux d'innovation seront créés. Le créneau 1 sera axé sur les innovations concernant les liens entre les institutions financières communautaires et les institutions financières conventionnelles, le créneau 2 sur les services bancaires itinérants/en agence, et le créneau 3 sur la mise au point des produits.
50. La reproduction à plus grande échelle s'appuiera sur les enseignements tirés du Programme de financement rural, qui a mis en évidence les lacunes, les points faibles et les possibilités pour ce qui est du développement du secteur financier rural. Le Programme d'élargissement du financement rural tirera parti de ces enseignements en reproduisant à plus grande échelle les éléments ayant obtenu de bons résultats et en perfectionnant les aspects les moins satisfaisants. L'unité de financement rural proposée promouvra également la gestion des savoirs et la reproduction à plus grande échelle des innovations, et supervisera la mise en œuvre de la politique et de la stratégie de financement rural.

D. Participation à l'élaboration des politiques

51. Au titre de la composante 1, en collaboration avec le Ministère des finances et la Banque de Zambie, le programme s'emploiera à passer en revue les politiques de financement rural en vue de réduire au minimum les contraintes pesant sur l'entrée sur le marché et les opérations, ce qui présentera des avantages pour les fournisseurs et pour les clients. Le programme appuiera la création d'une unité de financement rural qui coordonnera la formulation des politiques en la matière. L'appui qu'il apportera comprendra, entre autres, des forums d'orientation, des études, des ateliers et des conférences, des activités de formation, des visites d'initiation et du matériel. La participation à l'élaboration des politiques pourrait concerner les domaines suivants: plafonnement des taux d'intérêt; mise au point définitive et application des lois/réglementations sur les services bancaires itinérants/en agence; analyse des options relatives aux substitutions de garanties; et appui en faveur de la reproduction à plus grande échelle de l'éducation en matière financière.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

52. Un accord de financement entre la République de Zambie et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
53. La République de Zambie est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA et du Fonds fiduciaire espagnol, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité de gestionnaire.
54. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

55. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à cinq millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (5 500 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, accordera à la République de Zambie un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à neuf millions d'euros (9 000 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Rural Finance Expansion Programme"

(Negotiations concluded on 27 November 2013)

IFAD Loan Number: _____

Trust Loan Number: _____

Programme Title: Rural Finance Expansion Programme (the "Programme")

The Republic of Zambia (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

The Spanish Food Security Cofinancing Facility Trust Fund (the "Trust")

(each a "Party" and all of them collectively the "Parties")

WHEREAS the Executive Board of IFAD at its 100th Session approved the establishment of the Trust and further approved that the Trust, acting through IFAD in its capacity as the Trustee, enters into a Borrowing Agreement with the Kingdom of Spain;

WHEREAS the Kingdom of Spain and IFAD, in its capacity as the Trustee of the Trust, have signed the Borrowing Agreement on 28 December 2010;

WHEREAS IFAD has agreed to extend financing to the Borrower for the purpose of financing the Programme, on the terms and conditions set forth in this Agreement; and

WHEREAS, on the basis of the above and other considerations, the Trust has agreed to extend a Trust Loan to the Borrower for the purpose of increasing the financing in respect of the above referenced Programme, on the terms and conditions set forth in this Agreement.

NOW THEREFORE, the Parties hereto hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan and the Trust shall provide a Trust Loan to the Borrower (collectively referred to as the "Financing"), which the Borrower shall use to

implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the IFAD Loan is five million five hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 5 500 000).
B. The amount of the Trust Loan is nine million Euro (EUR 9 000 000).
2. The IFAD Loan and the Trust Loan are granted on highly concessional terms which, pursuant to section 5.01 (a) of the General Conditions shall be free of interest but bear a service charge of 0.75% per annum payable semi-annually in the Loan and Trust Loan Service Payment Currency, and have a maturity period of 40 years, including a grace period of 10 years starting from the date of approval of the Loan and of the Trust Loan by IFAD's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency for the IFAD Loan and the Trust Loan shall be the USD.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be the 1 January.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 May and 15 November with payments of principal commencing on 15 May 2024.
6. There shall be one Designated Account opened in the Bank of Zambia, for receiving and holding respectively the IFAD Loan and the Trust Loan proceeds in USD.
7. There shall be a Programme Account in Zambian Kwacha for Programme operations in a commercial bank acceptable to the Fund.
8. The Borrower shall provide counterpart financing for the Programme in the amount of two million six hundred and thirteen thousand United States Dollars (USD 2 613 000) to cover all duties and taxes.
9. Each institution participating in the Programme shall provide a contribution thereto the amount of which is expected to total three million two hundred and ninety-six thousand United States Dollars (USD 3 296 000).

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Finance (the "MoF").
2. The following are designated as additional Programme Parties: The Bank of Zambia (the "BoZ") and the Ministry of Agriculture and Livestock (the "MAL") .
3. The Programme Completion Date shall be the eighth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing shall be administered and the Programme shall be supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) the Designated Account and the Programme Account shall have been duly opened;
- (b) the Programme Steering Committee (the "PSC"), headed by the Permanent Secretary of the MoF, shall have been duly established and adequately staffed;
- (c) the Programme Coordinating Office (the "PCO"), headed by the Programme Coordinator, shall have been duly established and adequately staffed;
- (d) the Memorandum of Understanding (the "MoU") referred to in paragraph 10, Section II Schedule 1 hereto between the MoF and the BoZ shall have been duly executed;
- (e) the Programme Implementation Manual (the "PIM") referred to in paragraph 13, Section II Schedule 1 hereto shall have been submitted to and approved by the Fund; and
- (f) a standard separate financial management software acceptable to the Fund shall have been installed and become operational.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

The Secretary to the Treasury
Ministry of Finance
Chimanga Road
P.O. Box 50062
Lusaka, Zambia

For the Fund:

Kanayo F. Nwanze
President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

For the Spanish Food Security
Co-financing Facility Trust Fund

President of the International Fund
for Agricultural Development in its capacity as Trustee
of the Spanish Food Security Co-financing Facility
Trust Fund
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This agreement, dated _____ has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

REPUBLIC OF ZAMBIA

[Authorized Representative]

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

SPANISH FOOD SECURITY
CO-FINANCING FACILITY TRUST FUND

Kanayo F. Nwanze
President of the International Fund
for Agricultural Development in its capacity as Trustee
of the Spanish Food Security Co-financing Facility
Trust Fund

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. *Target Population.* The Programme shall be national in scope with the geographical areas covered depending on the outreach of the different financial institutions and service providers that will be partnering with the Programme (the "Programme Area"). The main and ultimate target group is the rural poor, in particular the economically active micro and small entrepreneurs and smallholder farmers, especially women and the youth. The Programme shall benefit up to 140,000 households (inclusive of women and youth) in rural areas within the Programme Area.

2. *Goal.* The goal of the Programme is to improve livelihoods of the rural poor through sustainable economic growth.

3. *Objective.* The objective of the Programme is to increase access to, and use of, sustainable financial services by poor rural men, women and youth.

4. *Components.* The Programme shall consist of the following Components:

(a) **Component 1: Strategic Partnerships**

The objective of this Component is to strengthen partner institutions' capacity to facilitate and/or deliver innovative demand-driven financial services to rural communities. Institutional strengthening shall be carried out at the macro, meso and micro levels to include a range of entities that have a significant role in promoting an enabling environment and delivering rural financial services. The support shall be targeted at all three levels, building on the foundations laid and lessons learned under other projects/programmes within the country.

(b) **Component 2: Innovation and Outreach Facility (the "IOF")**

The outcome of this Component is improved efficiency and sustainability of rural financial services. This component aims at increasing the number and value of financial transactions involving the Target Population. Under this component, three matching grant windows shall be proposed, under which selective and well-defined pro-poor interventions can be supported: (i) Community-Based Financial Institution (the "CBFI") Linkage Window; (ii) Agency and Mobile Banking Window; and (iii) Rural Finance Equity and Innovation. Flexibility shall be built under this component to allow institutions with interesting innovative proposals to qualify for spot-support under defined criteria. In a similar manner, ideas that are no longer relevant shall be phased out.

(c) **Component 3: Knowledge Management and Programme Implementation**

This Component comprises two sub-components: Knowledge Management and Technical Support ("KM&T") and Programme Implementation ("PI"). KM&T comprises a range of diverse activities geared towards increasing public and sectorial knowledge and understanding of technical matters related to rural and agricultural finance. PI comprises support services and activities conducted by the PCO to facilitate access to financial services for the rural poor.

II. Implementation Arrangements

5. *Lead Programme Agency.* In its capacity as the Lead Programme Agency, the MoF shall have overall responsibility for Programme implementation.

6. *Programme Coordinating Office.* The PCO shall be established within the MoF with responsibility for the daily management and coordination of all Programme components and activities. The PCO shall be headed by a Programme Coordinator who shall supervise and guide the administrative and technical teams. The PCO shall include the following positions: Programme Coordinator, Financial Controller, Procurement Specialist, Monitoring and Evaluation (M&E) Specialist, Knowledge Management Specialist, no less than two Technical/Rural Finance Officers and other staff as appropriate. The staff shall be recruited following a competitive and transparent process and their contracts shall include clear performance targets.

7. *Programme Steering Committee.* A PSC with relevant representation at national level shall provide oversight, policy direction and coordination between key government institutions. The PSC shall be headed by the Permanent Secretary from the MoF, with representatives from MoF, BoZ and MAL as members. The Programme Coordinator shall serve as secretary to the PSC without voting rights.

8. *Programme Vetting Committee (the "PVC").* A PVC shall be established and composed of eight (8) members, including (i) one representative from the BOZ; (ii) one representative from MoF; (iii) one representative of the board of directors of the Bankers Association of Zambia; (iv) one representative of the board of directors of the Association of Microfinance Institutions of Zambia (the "AMIZ"); (v) one representative from the Zambia National Farmers Union; and (vi) three private sector representatives recruited through a tender process, with the Programme Coordinator serving as convenor and secretary, and a representative from the Department for International Development (DfID)-supported Financial Sector Deepening Programme of Zambia as observer. The PVC shall review and approve grant applications for all windows of the IOF based on criteria specified in the PIM. The PVC shall maintain the confidentiality of the grant applications, of the supporting documentation therefor and of the underlying process.

9. *Performance-based Grant Agreements.* The Lead Programme Agency shall enter into a performance-based grant agreement with each grant recipient financed by the IOF facility, as approved by the PVC. Each such agreement shall clearly specify the scope and definition of the work to be undertaken, expected targets, estimated budget for specific activities, as well as clearly defined target indicators. Each agreement shall be prepared and monitored closely by the PCO. The grant agreement shall be submitted to the Fund for its prior approval, and may not be modified without the prior consent of the Fund.

10. *Memorandum of Understanding.* The MoF shall enter into a MoU with each of the BoZ and the Development Bank of Zambia (DBZ) for the implementation of the activities under the Programme assigned thereto. Each such MoU shall clearly specify the scope of the work to be undertaken, expected targets, estimated budget for specific activities, as well as clearly defined target indicators. Each MoU shall be monitored by the PCO and renewed annually based on satisfactory performance. Each MoU shall: (i) be submitted to the Fund for its prior approval; and (ii) specify that the BoZ and the DBZ shall maintain a register of assets acquired with the proceeds of the Financing and that at completion of the Programme implementation, such assets will be transferred to the recipients. Each MoU may not be modified without the prior consent of the Fund.

11. *Subsidiary Agreements.* The Lead Programme Agency shall enter into an agreement/contract for services with each Service Provider for the implementation of the Programme activities assigned thereto, including, among others, the AMIZ and the

SaveNet. Each agreement/contract for services with Service Provider(s) shall clearly indicate the scope of the work to be undertaken, expected deliverables, estimated budget for specific activities, as well as clearly defined performance evaluation criteria. These agreements shall be monitored closely by the PCO and renewed annually based on satisfactory performance. Each agreement with a Service Provider shall: (i) specify that the Service Provider shall maintain a register of assets (e.g. goods and equipment) acquired with the proceeds of the Financing and that at completion of the Programme implementation, such assets will be transferred to the Borrower; and (ii) be submitted to the Fund for its prior approval. Each agreement with a Service Provider may not be modified without the prior consent of the Fund.

12. Mid-Term Review (the "MTR"). A comprehensive MTR shall be conducted midway through the Programme implementation. The MTR shall consider the achievement of Programme objectives and the constraints thereon and make recommendations in the best interests of the Programme.

13. *Programme Implementation Manual*. The MoF shall prepare a draft PIM acceptable to the Fund and submit same for approval to the PSC. When so approved, a copy of the PIM shall be provided by the Lead Programme Agency to the Fund for endorsement. The PIM may be amended or otherwise modified from time to time only with the prior consent of the Fund. The PIM shall provide a detailed description of the respective partnership arrangements, windows, criteria and procedures for grant application processing and administration, and shall include a model grant agreement and other relevant instruments necessary for Programme implementation.

14. *Implementation of Programme Components*.

14.1. **Component 1 - Strategic Partnership**

At the macro level, the Lead Programme Agency shall cooperate with BoZ to develop and review rural finance policies that are geared towards minimizing entry and operational constraints. In addition, the Programme shall support the creation of a Rural Finance Unit (the "RFU") in order to consolidate and strengthen rural finance sector coordination. At the meso level, the Programme shall support the AMIZ to position itself as a main provider of capacity building to its members and others within the sector. Also, the Programme shall support DBZ to enhance the capacity of its staff in appraising microfinance institutions. Lastly, at the meso level, the Programme shall support the establishment of the SaveNet as an Apex organisation for CBFi promoters. This Apex organisation shall facilitate scaling up of a standardized CBFi model, in addition to undertaking market research on how to improve and streamline systems. At the micro level, the Programme shall support capacity building of Financial Service Providers ("FSPs") through the AMIZ.

14.2. **Component 2 Innovation and Outreach Facility**

The PCO shall seek the approval of the PSC and the no-objection of IFAD to make the necessary changes to the matching grant windows and to develop the eligibility and operating criteria. The PCO shall closely collaborate with partners involved in value chain development. To ensure orderly support to target groups, sequencing of activities shall ensure that the necessary capacity building of individuals and institutions, and standardisation of practices is done in consultation with potential financiers.

14.3. **Component 3 Knowledge Management and Programme Implementation**

Under this Component, in addition to the Programme implementation arrangements, contributions shall be made to the generation and dissemination of knowledge about innovations and new approaches for uptake by stakeholders and the general public. In this regard, the Programme shall recruit a Knowledge Management Specialist who will be

located in the RFU. It will also identify and promote key areas needing additional technical expertise so as to advance the case for the rural poor through agricultural and rural finance initiatives. An international technical advisor shall be recruited for this purpose to effectively support national players. All Technical Assistance (the "TA") shall be procured on a need basis following the IFAD Project Procurement Guidelines. Performance of TA shall be assessed against contract-specified deliverables.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of IFAD Loan and Trust Loan Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the IFAD Loan and Trust Loan and the allocation of the amounts of the IFAD Loan and of the Trust Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	IFAD Loan Amount (in SDR '000)	Spanish Trust Loan Amount (in EURO '000)	Percentage of Eligible Expenditures (net of taxes and contributions by beneficiaries and participating institutions)
I. Equipments and Materials	180	160	100%
II. Training	1 320	470	100%
III. Consultancies	560	3 000	100%
IV. Grants	2 470	1 800	100%
V. Operating Expenses	420	2 670	100%
Unallocated	550	900	
TOTAL	5 500	9 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category I "Equipments and Materials" includes Eligible Expenditures for Vehicles;

Category II "Training" includes Eligible Expenditures for Workshops;

Category III "Consultancies" includes Eligible Expenditures for Technical Assistance and Studies;

Category IV "Grants" includes Eligible Expenditures for CBFJ Linkage, Agency/Mobile Banking and Rural Equity Innovations Grants;

Category V "Operating Expenses" includes Eligible Expenditures for remuneration and allowances of PCO staff and allowances only for RFU staff.

2. *Start-up Costs.* Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs in all Categories before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of three hundred thousand United States dollars (USD 300 000).

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower to request withdrawals from the IFAD Loan Account and of the Trust Loan Account if the Borrower has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.

1. *Gender.* The Borrower shall ensure that gender concerns shall be mainstreamed in all Programme activities throughout the Programme Implementation Period. The Borrower shall also ensure that women beneficiaries shall be represented in all Programme activities and that they receive appropriate benefits from the Programme outputs.

2. *Tax Exemption.* The Borrower shall, to the fullest extent possible, exempt the proceeds of the IFAD Loan and the Trust Loan from all taxes. Any taxes which the Programme is nonetheless obliged to pay shall be promptly reimbursed by the Borrower.

3. *Selection of Partners.* The Borrower shall ensure that partnerships under Component 1 shall undergo rigorous pre-assessment, including due diligence and analysis of the needs and most effective means of addressing such needs. An initial scoping survey shall be conducted by two experts engaged to oversee the Programme implementation. The FSP applicants shall be assessed by the PCO in conformity with the criteria set forth in the PIM.

4. *Financial Statements of Service Providers.* The Borrower shall ensure that the agreement/contract of services of each Service Provider shall specify that the Service Providers will make available to the Borrower, through the PCO, the statements of sources and uses of funds related to Programme activities under their respective responsibility in respect of each Fiscal Year within two (2) months of the end of each Fiscal Year. The PCO shall attach such statements of sources and uses of funds to its own financial statements for subsequent submission to the Fund.

5. *Audit of Service Providers.* The Borrower shall ensure that each agreement/contract of services of each Service Provider referred to in Schedule 1, Section II, paragraph 11 shall specify that the Service Providers will appoint an external independent auditor to audit their financial statements relating to the Programme. These audit reports shall be submitted to the Borrower, through the PCO, within five (5) months after the end of each Fiscal Year for subsequent submission to the Fund.

6. *National and International Technical Advisors.* The Borrower shall ensure that both a national and an international technical advisor shall be recruited following a transparent competitive process respectively within six (6) and nine (9) months of fulfilment of the general conditions precedent to withdrawal specified in Section E 1 hereto.

Logical framework

Results Hierarchy	Objectively Verifiable Indicators (OVIs)	Means of Verification (MOV)	Assumptions/Risk
Overall Goal			
<ul style="list-style-type: none"> Improved livelihoods of the rural poor through sustainable economic growth 	<ul style="list-style-type: none"> At least 30,000 rural households with improved food security. 5% reduction in the prevalence of child malnutrition from the 2010 baseline 	<ul style="list-style-type: none"> Demographic and Health, Income and food security surveys 	<ul style="list-style-type: none"> Stable political and economic environment
Development Objective			
<ul style="list-style-type: none"> Increased access to and use of sustainable financial services by poor rural men, women and youth 	<ul style="list-style-type: none"> 15% of rural households with improvement in access to sustainable financial services 5% reduction in the prevalence of child malnutrition from the 2010 baseline 	<ul style="list-style-type: none"> Finscope Surveys Baseline and Impact assessment Health surveys by ZNBS. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence of economic shocks No policy interference by GRZ
Component 1: Strategic Partnerships			
<ul style="list-style-type: none"> Outcome 1: Enhanced capacity of Financial Service Providers (FSPs) to deliver demand-driven services in rural areas 	<ul style="list-style-type: none"> FSPs have improved profitability at or above operational self-sufficiency levels FSPs have attained/improved some or all of the following indicators; (1) Increase in number of rural outlets/clients; (2) reduced cost of money lent; (3) higher rural portfolio volume; and/or (4) Increased choice of products/services offered FSPs have improved portfolio at risk to 5% or below; operational self-sufficiency > 100%; operating expenses ratio to 25% The non-performing loan ratio for agricultural purposes has remained within the average for all sectors in at least five of Programme years 	<ul style="list-style-type: none"> Annual Audited Financial statements of PFSPs MIX Market and MIX Gold Mid-Term and End of Project Evaluation Reports KM and M&E reports 	<ul style="list-style-type: none"> Stable political and economic environment Reduced negative impact of HIV/AIDs and poor health status of poor households
<ul style="list-style-type: none"> Output 1: A new framework for regulation and supervision of agency banking/ mobile banking is introduced and rolled out 	<ul style="list-style-type: none"> At least five Banks/FSPs are operating rural agent networks with at least 30 agency outlets At least 100,000 new accounts opened at new rural branches/agents and 200,000 rural/urban people registered and using money transfer services 	<ul style="list-style-type: none"> BoZ reports RUFEP M&E records 	<ul style="list-style-type: none"> BoZ willing to implement the innovative regulations GRZ committed to financial inclusion in the rural areas
<ul style="list-style-type: none"> Output 2: Licensed and deposit-taking MFIs have access to a line of credit from DBZ for investments in the agricultural sector 	<ul style="list-style-type: none"> Operating manuals for the refinance facility approved by DBZ At least 8 commercial banks and MFIs access line of credit FSPs accessing line of credit increase their agriculture portfolio by at least 10%. DBZ will disburse to FSPs a minimum US\$ 6 million 	<ul style="list-style-type: none"> PFSP reports DBZ annual financial statements and reports RUFEP M&E records 	<ul style="list-style-type: none"> DBZ willing to continue line of credit GRZ willing to leave funds from RFP with DBZ
<ul style="list-style-type: none"> Output 3: New CBFIs have been created and existing ones strengthened and operate sustainably - being monitored by SaveNet 	<ul style="list-style-type: none"> 1,500 new CBFIs formed and at least 1,000 existing ones strengthened At least 80% of new/strengthened CBFIs continue to operate strongly three years after creation retaining 60% of original membership CBFIs use of an increasing number of financial products and services 40% of CBFIs members using credit versus non-credit products and services 	<ul style="list-style-type: none"> SaveNet Records and Reports Records of grant recipients RUFEP M&E records 	<ul style="list-style-type: none"> Sufficient capacity of the network of CBFIs promoters SaveNet is formed
<ul style="list-style-type: none"> Output 4: Institutional frameworks are strengthened at meso level to support the FSPs to deliver services to 	<ul style="list-style-type: none"> Rural Finance Unit (RFU) created in MoF RFU holds coordination meetings at least twice a year A strong microfinance association established 	<ul style="list-style-type: none"> RUFEP KM & Mission Reports GRZ Budget AMIZ records, SaveNet 	<ul style="list-style-type: none"> GRZ is willing and committed to rural finance inclusion and enabling environment

Results Hierarchy	Objectively Verifiable Indicators (OVIs)	Means of Verification (MOV)	Assumptions/Risk
rural areas	<ul style="list-style-type: none"> • Microfinance association/SaveNet organizing best practices courses • SaveNet created and facilitating coordination of CBFi industry development 	records	
<ul style="list-style-type: none"> • Output 5: Staff of FSPs, Apex institutions and other relevant institutions have received training and technical assistance on agricultural and rural finance 	<ul style="list-style-type: none"> • At least 2,000 participants attend courses on agricultural and rural finance • 60% of post-course monitoring show satisfactory results in acquisition of skills and satisfaction levels 	<ul style="list-style-type: none"> • AMIZ, SaveNet, BAZ and PFSPs records on participants and topics • KM Reports • post-training assessment reports 	<ul style="list-style-type: none"> •
Component 2: Innovation and Outreach Facility (IOF)			
<ul style="list-style-type: none"> • Outcome 2: Improved efficiency and sustainability of rural financial services 	<ul style="list-style-type: none"> • At least 49,000 households access mobile financial services • Transactions performed by FSPs increase by 20% • At least five FSP have introduced five new products to serve rural areas/farmers • New product use increased by at least 140,000 households (50% of which will be women- or youth-headed households) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mid-Term and End of Project Evaluation Reports • BoZ annual reports • Periodic FinAccess surveys 	<ul style="list-style-type: none"> • Stakeholders are responsive to financial and technological innovations
<ul style="list-style-type: none"> • Output 1: New and sustainable financial services and products targeted at rural clients tested and scaled up 	<ul style="list-style-type: none"> • At least 5 of new financial products and two delivery models tested and rolled out • At least 140,000 households using new financial products • Percentage of the unbanked rural and urban MSME is reduced by at least 10% • At least 20% increase in the volume of transactions generated in rural areas 	<ul style="list-style-type: none"> • Records of grant recipients • RUFEP M&E records • Finscope survey records 	<ul style="list-style-type: none"> • The demand for innovative financial products is sustained
<ul style="list-style-type: none"> • Output 2: IOF effectively operated to test innovative financial products and delivery mechanisms for the agriculture and rural areas 	<ul style="list-style-type: none"> • At least 1,500 mobile and bank agents registered and operating successfully • 72 IOF grants approved and at least 60% successfully completed • At least 10% matching contribution for window 1 and 3 and 50% for window 2 • At least 20% CBFIs linked to formal FSPs 	<ul style="list-style-type: none"> • IOF participating institution records • RUFEP M&E and progress reports • Agreements and MOUs signed for linkage • Approved credit lines and savings accounts 	<ul style="list-style-type: none"> • technological innovations exist
Component 3: Knowledge Management & Programme Implementation.			
<ul style="list-style-type: none"> • Output 1: Effective dissemination of information to stakeholders and effective management of Programme Implementation 	<ul style="list-style-type: none"> • At least one annual multi-stakeholder workshop to share RUFEP experiences • Specific events for at least 2,000 stakeholders (workshops, publications, e-mails, conferences, websites, etc.) • PCO using data collection and analysis tools such as PULSE • PCO collects, analyses and disseminates relevant information to stakeholders • PCO prepares accurate quarterly and annual reports on time • RUFEP website created and updated at least three times per year 	<ul style="list-style-type: none"> • RUFEP records • Annual, Mid-term and Project Completion Reports 	<ul style="list-style-type: none"> • Stakeholders buy into RUFEP's KM supported activities